

Nouvel hôpital de Baie-Saint-Paul

## **LE PROJET DE CONSTRUCTION FRANCHIT UNE AUTRE ÉTAPE**

**Baie-Saint-Paul, le 20 avril 2013** – La première ministre du Québec et députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré, Pauline Marois, accompagnée du ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, Réjean Hébert, a annoncé aujourd’hui que le Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix est autorisé à procéder à la sélection des professionnels ainsi qu’à l’élaboration du dossier d’affaires final pour son projet de construction du nouvel hôpital de Baie-Saint-Paul, selon un mode de réalisation « clés en main ».

À l’exception d’une contribution de 20 M\$ provenant des enveloppes régionales de maintien d’actifs et de rénovations fonctionnelles mineures, ce projet estimé à 376 267 000 \$ sera entièrement financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en vertu du prochain Plan québécois des infrastructures.

« La construction d’un nouvel hôpital à Baie-Saint-Paul est nécessaire pour assurer la sécurité du personnel et des patients. En même temps, il s’agit d’un projet porteur pour le développement socioéconomique de la région et du Québec. C’est pourquoi nous le privilégions dans le cadre du Programme québécois des infrastructures, pour lequel notre gouvernement a pris l’engagement de faire des choix responsables, au bénéfice réel de toutes les Québécoises et de tous les Québécois », a déclaré la première ministre.

Pour sa part, le ministre Hébert a fait savoir que « l’analyse approfondie du projet a permis d’élaborer un scénario optimal regroupant les solutions les plus avantageuses, tant sur le plan géographique que technique et financier. Puisque les études démontrent que le bâtiment actuel est techniquement et économiquement non réhabilitable par des travaux de rehaussement, et étant donné les coûts liés à une délocalisation partielle ou totale des activités de l’hôpital pendant la réalisation des travaux, nous sommes heureux de pouvoir confirmer aujourd’hui à la population de Charlevoix qu’elle bénéficiera d’un nouvel hôpital sécuritaire et fonctionnel vers la fin de 2018 ».

Notons que les deux sous-projets associés à la construction du nouvel hôpital, soit l'agrandissement et le réaménagement du Centre d'hébergement Pierre-Dupré et la reconstruction de la Résidence avec assistance continue, seront quant à eux réalisés selon le mode « traditionnel », qui consiste à terminer les plans et devis détaillés avant de procéder à l'appel d'offres public, contrairement au mode « clés en main », qui confie simultanément les plans et devis ainsi que la construction du projet à une même entreprise ou à un même regroupement d'entreprises.

### **Le nouvel hôpital en quelques chiffres**

Le nouvel hôpital de Baie-Saint-Paul comportera une urgence, un bloc opératoire comptant deux salles d'opération, des cliniques externes bénéficiant de 16 salles, une unité de courte durée en gériatrie et une unité de réadaptation fonctionnelle intensive totalisant 12 lits. Il comptera également 7 lits en santé mentale, 28 lits de soins de courte durée en médecine et chirurgie, et 103 lits en hébergement de soins de longue durée.

Sur le plan technique, le projet prévoit la construction d'un nouvel immeuble de 34 676 m<sup>2</sup>, un agrandissement de 1 555 m<sup>2</sup> et un réaménagement de 2 475 m<sup>2</sup> au Centre d'hébergement Pierre-Dupré afin d'y aménager les services liés au CLSC, ainsi que le déménagement de la Résidence avec assistance continue, d'une superficie de 610 m<sup>2</sup>.

Mentionnons finalement que, outre les travaux de consolidation des sols, de construction du nouvel immeuble et de démolition de l'hôpital actuel, le montant global de ce projet évalué à 376 267 000 \$ inclut notamment les coûts relatifs au mobilier, à l'équipement médical spécialisé et aux infrastructures technologiques, ainsi que l'ensemble des frais administratifs et des frais de financement inhérents.

– 30 –

#### **Sources :**

Marie Barrette  
Attachée de presse de la première ministre  
418 643-5321

Ariane Lareau  
Attachée de presse du ministre de la  
Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés  
418 266-7171

#### **Renseignements :**

Direction des communications  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Relations avec les médias  
418 266-8914